

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70****Des mesures d'atténuation supplémentaires
dans le cadre des travaux au pont Honoré-Mercier**

Montréal, le 29 juin 2018 – Dans le cadre des travaux de maintien et d'entretien du pont Honoré-Mercier, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports propose des bonifications significatives supplémentaires aux mesures d'atténuation déjà en place.

Circulation interdite pour les camions de trois essieux et plus aux heures de pointe les jours de semaine, du 3 juillet jusqu'à la fin des travaux

De manière à améliorer la fluidité de la circulation, les camions de trois essieux et plus ne pourront pas circuler sur le pont Honoré-Mercier les jours de semaine en direction de Montréal, de 5 h à 9 h 30 le matin, et en direction de Châteauguay, de 15 h à 19 h.

Passage gratuit au poste de péage sur l'autoroute 30

En contrepartie, les camionneurs pourront bénéficier de passages gratuits au poste de péage de l'autoroute 30 en direction de Vaudreuil-Dorion le matin de 4 h 30 à 10 h et en direction de Brossard de 14 h 30 à 19 h 30.

- Types de camions visés par la gratuité des passages au poste de péage : véhicules de catégorie 2* (véhicules routiers dont la hauteur est égale ou supérieure à 230 cm).

* Cette catégorie inclut la plupart des camions semi-remorques, les véhicules lourds, les véhicules récréatifs, les voitures avec remorques, les autobus gérés par des entreprises privées et autres véhicules lourds de type commercial.

Transports collectifs gratuits du 3 au 6 juillet

Pour soutenir ces initiatives exceptionnelles et encourager les automobilistes à modifier leurs habitudes de déplacement et à faire l'essai du transport collectif, le Ministère et son partenaire, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), offriront temporairement la gratuité des services d'autobus d'exo pour les secteurs du Sud-Ouest et du Haut-Saint-Laurent ainsi que pour le service de train de la ligne Candiac. Cette mesure sera offerte du 3 au 6 juillet inclusivement. De plus, une carte occasionnelle de deux passages sera distribuée une fois sur l'île de Montréal, permettant l'accès au réseau de la Société de transport de Montréal (STM). Cette mesure sera évaluée et pourra être reconduite au besoin.

Enfin, l'ARTM rappelle que l'application Chrono permet de planifier des itinéraires de transport collectif et de consulter les horaires de l'ensemble des services sur le territoire. L'application

permet aussi de voir les déplacements en temps réel des trains d'exo et des services de la STM, ainsi que de consulter l'information sur l'état de ces services.

Citations :

« Nous répondons ainsi aux préoccupations exprimées par les utilisateurs du pont et les élus municipaux. Ces nouvelles mesures viennent compléter les mesures d'atténuation déjà en place, notamment le maintien de la voie réservée en provenance de la rue Airlie, l'allongement des heures de service de la voie multifonctionnelle sur la route 138 vers Montréal et la bonification des services de train de banlieue et d'autobus. »

André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« J'invite les usagers de la route à considérer le transport collectif, dans la mesure du possible, pour leurs déplacements. Par ailleurs, je suis persuadé que ces améliorations, qui ont fait l'objet d'un consensus auprès des élus qui ont été consultés, auront un impact positif sur la circulation sur le pont Honoré-Mercier et ce, au bénéfice de tous les citoyens. »

Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et député de Châteauguay

Faits saillants :

- Interdiction de circulation pour les camions de trois essieux et plus aux heures de pointe les jours de semaine, du 3 juillet jusqu'à la fin des travaux.
- Passages gratuits pour les services d'autobus d'exo des secteurs du Haut Saint-Laurent et du Sud-Ouest, du 3 au 6 juillet.
- Passages gratuits pour le service de train de la ligne Candiac et pour le service d'autobus local assurant les liaisons avec le train, du 3 au 6 juillet.
- Cartes d'accès gratuit au réseau de la STM pour la clientèle des services précédents.
- Stationnement incitatif temporaire près du stationnement incitatif Châteauguay (sur le site de l'ancien Zellers, à l'angle des boulevards Saint-Francis et Saint-Jean-Baptiste)
- Ajout d'autobus effectuant l'aller-retour entre Châteauguay et le terminus Angrignon (métro Angrignon).
- Prolongement des heures de pointe au pont Victoria :
 - Heure de pointe AM : 2 voies en direction de Montréal de 5 h à 10 h ;
 - Heure de pointe PM : 2 voies en direction de la Rive-Sud de 14 h à 20 h ;
- Le camionnage lourd demeure toutefois interdit sur le pont Victoria.

Rappelons que la fermeture partielle du pont Honoré-Mercier sera en vigueur jusqu'au 20 août 2018. Le Ministère et ses partenaires recommandent aux usagers de la route de planifier leurs déplacements et de privilégier les transports collectifs. Pour découvrir différents outils visant à

faciliter les déplacements ou pour trouver les emplacements des stationnements incitatifs, consultez le site de [Mobilité Montréal](#).

Pour connaître les horaires des services de transport collectif d'exo :

- Autobus : exo.quebec/horairesbus
- Ligne de train Cadiac : exo.quebec/cadiac

Consultez le Quebec511.info pour connaître les entraves en cours et à venir sur le réseau.

– 30 –

Sources :

Marie-Pier Richard
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. :
Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Exo
Elaine Arsenault
Conseillère, relations médias
Tél. : 514 287-2464, poste 4057
earsenault@exo.quebec

ARTM
Fanie St-Pierre
Chef, Affaires publiques et communications
Tél. : 514 409-2786, poste 7405
fstpierre@artm.quebec

STM
Isabelle A. Tremblay
Conseillère corporative – Affaires publiques
Tél. : 514 350-0800